



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6070109

N/REF : 1/07/2026 15H24 C:002640 I:03619
V/REF : G09869
V/Email reçu le Mercredi 01/07/2026 à 15H24

ALLIADE HABITAT
Service Sinistres
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. ALH-2048
IMMEUBLE : LE CHATER
42, AVENUE DU CHATER
BATIMENT A/B/C/D/E/F
69340 FRANCHEVILLE

Dardilly, le 20 Juillet 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 42 AV DU CHATER - BAT G - PC Contacter MME DECHANOZ TEL
0629809439 AU NIVEAU ACCES GARAGE VOITURE

MOTIF : INTERVENIR SUITE A UN CHOC VEHICULE - REMPLACER BAES AVEC GRILLE DE
PROTECTION

Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Rénovation parties communes

LE 08/07 A 14H00 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CONTROLE DES BLOCS DE SECOURS DANS LES GARAGES
FOURNITURE ET REMPLACEMENT D'UN BLOC DE SECOURS HORS SERVICE AVEC GRILLE
DE PROTECTION HORS SERVICE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	33,55	33,55
1,00	EL1200-H.M0 Install BAES / Reprise câbla	1	36,79	36,79
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	F&P BAES SATI 45lm/1H IP42 / IK07	1	88,83	88,83
1,00	F&P Grille de protection pour BAES IK10	1	35,79	35,79



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6070109

TOTAL H.T.	194,96
T.V.A. a 10,00%	19,49
TOTAL T.T.C.En EURO	214,45

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°G09869
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

0107-1524.

Prestation Parties Communes

HP 4232 - CVT 260404, Travaux à réaliser entre le 01/07/2026 et le 17/08/2026

Votre contact : MME VERONIQUE DECHANOZ (06 29 80 94 39)

Suite sinistre par choc de véhicule, intervention pour remplacement de BAES et grille de protection

CHATER 2 (ALH - 4232 - G)

42 avenue du chater Bâtiment G

69340 FRANCHEVILLE

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	450,00	1,00 FOR	450,00	10,00%
Remplacement de BAES et grille de protection				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	450,00 €
Total TVA	10,00% 45,00 €
Total TTC	495,00 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de prévention
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR